

Le contrôle au quotidien des concessions Électricité

Élu ou usager
saisit l'autorité concédante.

SYDEC informe les élus
ou l'utilisateur des actions correctives
du concessionnaire.

SYDEC saisit le concessionnaire
et suit le traitement des requêtes.

SYDEC et GRD se réunissent pour
traiter des dossiers délicats.



Un syndicat au multiples compétences

Pôle Énergie

- Électricité
- Éclairage public
- Gaz
- Conseil Énergies
- Énergies renouvelables - Photovoltaïque
- IRVE (Infrastructure de Recharge pour Véhicules Électriques)

Pôle Eau et Assainissement

- Service public de l'eau potable
- Service public de l'assainissement collectif
- Service public de l'assainissement non collectif

Pôle Numérique

- Maîtrise d'ouvrage de l'aménagement numérique

Vos concessionnaires exploitants de la distribution d'électricité

ENEDIS

Opérateur national

Service public de distribution d'électricité qui accompagne les territoires dans la transition énergétique et facilite le déploiement des énergies renouvelables.

Accueil dépannage
09 726 750 40

Accueil clients particuliers
09 69 32 18 69

Professionnels Entreprises
09 70 83 29 70



Entreprise locale

Service public unique dans les Landes, de distribution d'énergie (ELD) mixte (gaz et électricité).

Accueil dépannage et clients
05 58 71 62 43

Votre autorité organistrice de la distribution publique d'électricité

sydec

Syndicat d'équipement des communes des Landes

Service Concessions / Énergies renouvelables

Un ingénieur, Chef de service

Frédéric Montaut
05 58 85 71 87
06 74 89 00 98
frederic.montaut@sydec40.fr

Un technicien

Benoît Estrade
05 58 85 72 43
06 27 25 54 21
benoit.estrade@sydec40.fr

L'électricité

RAPPORT DE CONTRÔLE
DE L'AUTORITÉ CONCÉDANTE

2023

en quelques chiffres



sydec
syndicat
d'équipement
des communes
des Landes

sydec
syndicat
d'équipement
des communes
des Landes

155 rue Martin Luther King - CS 70627
40006 Mont-de-Marsan Cedex

Tél. 05 58 85 71 71
info@sydec40.fr

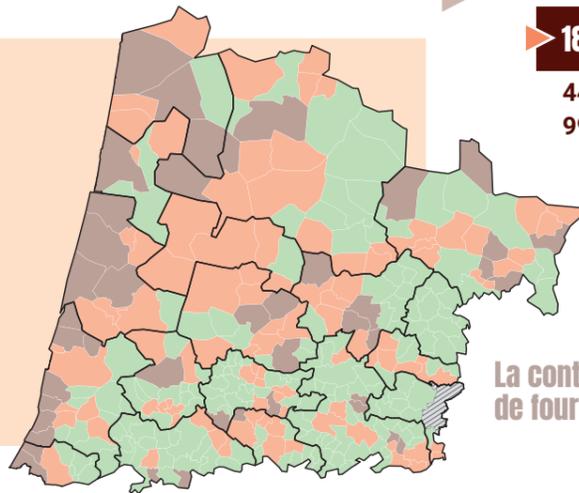
Du lundi au vendredi :
7h45 - 12h00 / 13h30 - 18h00

Toute l'actualité du SYDEC sur : www.sydec40.fr

La concession électricité dans les Landes en 2023

QUALITÉ DE FOURNITURE

45% d'augmentation du temps moyen de coupure



183 communes qualité de type rural Soit 56% des communes

44 en qualité de type «urbain»
99 en qualité de type «suburbain»

ENEDIS 127,4 mn de temps moyen de coupure (+38,7 mn par rapport à 2022)

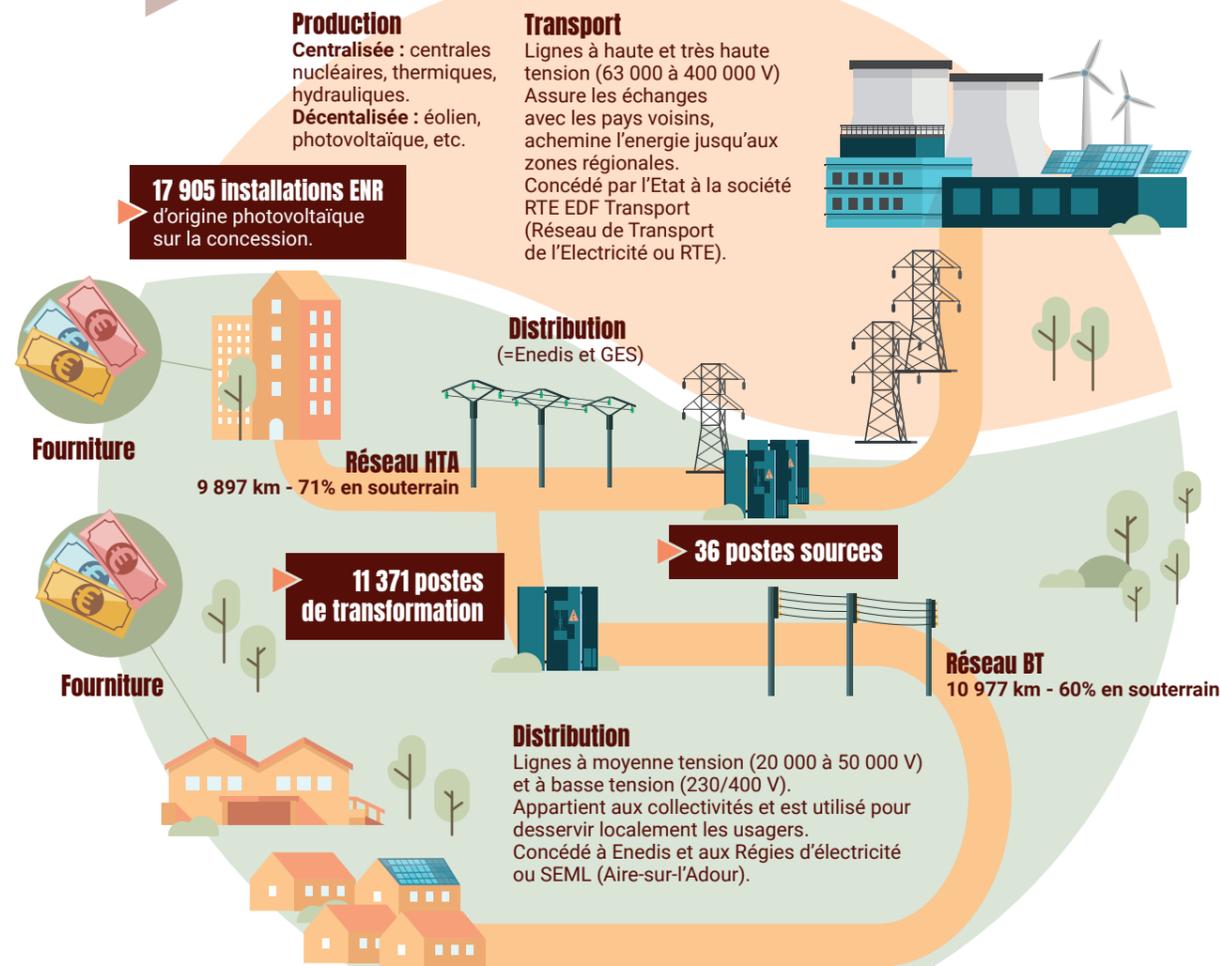
G.E.S. 67,9 mn de temps moyen de coupure (+53,6 mn par rapport à 2022)

La continuité de fourniture 2023

- Qualité de type urbain [44 communes]
- Qualité de type suburbain [99 communes]
- Qualité de type rural [183 communes]
- Commune hors concession [1]

ORGANISATION

65% du réseau en souterrain



2 804 GWh acheminés

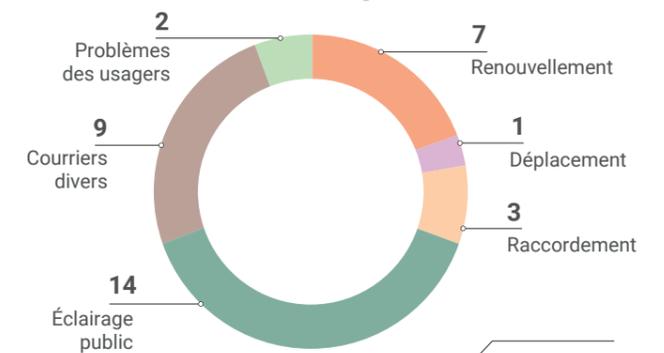
USAGERS

305 292 usagers
2 804 GWh acheminés
126 M€ de recettes d'acheminement
61% des usagers au tarif réglementé (TR)

ENEDIS 300 836 usagers
60% d'usagers au TR
2 765 GWh acheminés
125 M€ de recettes d'acheminement

G.E.S. 4 456 usagers
92% d'usagers au TR
39 GWh acheminés
2 M€ de recettes d'acheminement

36 requêtes issues des usagers traitées par le SYDEC



20 874 km de réseau

PATRIMOINE & INVESTISSEMENTS

ENEDIS Concession de 326 communes

20 675 km de réseau
HTA : 9 821 km
BT : 10 853 km

24,6 À 26,8 ans
d'âge moyen des réseaux

11 259 postes
HTA / BT

60% du réseau BT en souterrain

71% du réseau HTA en souterrain

32 M€ investis... pour 161 km de travaux dont 91% en souterrain

49 M€ de provisions pour renouvellement

1 277 M€ de valeur brute
744 M€ de valeur nette
42% d'amortissement

521 M€ en droit du concédant

174 M€ de ticket de sortie de la concession

Le SYDEC investit également sur la concession ENEDIS : 13 M€ (montant hors taxe financé)

G.E.S. La concession d'Aire-sur-l'Adour

199 km de réseau
HTA : 76 km
BT : 123 km

112 postes
HTA / BT

60% du réseau BT en souterrain

55% du réseau HTA en souterrain

172 K€ investis... pour 4,1 km de travaux dont 94% en souterrain

12,9 M€ de valeur brute
7,6 M€ de valeur nette
41% d'amortissement

4,4 M€ en droit du concédant

1,1 M€ de ticket de sortie de la concession